

Compte rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 12 septembre 2020.

Etaient présents :

- Marie-Hélène Belleau – Maire
- Monique Mey – Adjointe responsable du projet
- Graziella Guidi – Conseillère municipale - encadrante
- Sylvie Campagne – Conseillère municipale - encadrante
- Les jeunes conseillers municipaux
- Les parents

Était absente et excusée : Raymonde Novotny – Conseillère municipale - encadrante

Après l'allocution du maire et la présentation des jeunes conseillers, il s'en est suivi une discussion sur les différents points du fonctionnement du CMJ et l'équipe encadrante a répondu aux questions des enfants et des parents.

En résumé, le CMJ, qui représente tous les enfants et les jeunes de la commune, a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la vie de la commune en les aidant à mener à bien les projets dans des domaines variés.

Une question relative à la création de commissions au sein du CMJ a été soulevée. En réponse, M.H. Belleau a précisé que l'ensemble des jeunes travailleront simultanément sur le même sujet et qu'il n'y aura pas de commissions spécifiques.

Le calendrier des réunions a été défini comme suit pour l'année 2020 :

- Samedi 26 septembre
- Samedi 17 octobre
- Samedi 21 novembre
- Samedi 12 décembre
- D'autre part, il a été convenu que les réunions se tiendront de 13h30 à 15h00 dans la salle de réunion à l'étage de la mairie.

Les fournitures de travail seront mises à disposition par la mairie (stylos, cahiers, crayons couleurs, etc....)

Au cours des réunions du CMJ, divers sujets pourront être abordés comme le sport, l'environnement, la culture, les loisirs, etc... mais c'est le Conseil Municipal qui décidera, lors de sa réunion plénière, quel projet sera accepté.

Un carnet de bord a été distribué à chaque jeune conseiller.

Pour information et rappel :

- Ne pas oublier d'apporter le carnet de bord dans les réunions
- L'adresse mail du CMJ a été créée : cmjsaintgeorges47@gmail.com